

CHARTRE DU MINI-LAB

1- Conditions d'accès au Minilab

En accès libre :

- Le Mini-lab est accessible à toute personne adulte, aux enfants accompagnés d'un adulte à partir de 8 ans, aux enfants seuls à partir de 10 ans. Le fabmanager n'est pas responsable des enfants non accompagnés
 - L'accès pourra être limité en fonction des places disponibles
 - Une formation est obligatoire avant toute utilisation des machines (formation gratuite assurée par le fabmanager, sur rdv)

En atelier :

Les conditions d'accès seront définies en fonction de chaque thématique d'atelier

2- Conditions d'utilisation des machines et outils

- L'utilisation des machines doit répondre à un projet de réalisation d'objet
- Le nombre d'objets réalisés doit être raisonnable et pourra être limité par le fabmanager
- L'utilisation des machines est soumise à une réservation préalable auprès du fabmanager

3- L'entraide et le partage des savoirs

Le mini-lab est un espace d'entraide et de partage entre les usagers

Le fabmanager a pour mission d'accueillir, de former, d'animer

Toutefois, il ne réalisera pas les projets des usagers à leur place

4- La sécurité

L'utilisation des machines impose le respect des procédures et règles de sécurité.

Le fabmanager n'est pas responsable des conséquences de la non application des procédures par les usagers.

5- L'entretien et le rangement

Les usagers sont tenus de respecter le lieu et les machines et de rendre l'espace dans l'état dans lequel il l'on trouvé.

6- Le vivre ensemble

Le mini-lab est un lieu de vie accessible au plus grand nombre

Doivent s'y côtoyer harmonieusement novices et makers dans le respect de chacun

Le non-respect de ce principe entrainera une exclusion

7- L'interdiction d'accès

Le règlement intérieur de l'Odysée est applicable au mini-lab et prévoit l'interdiction d'accès ainsi que l'exclusion temporaire de toute personne en cas de non-respect